



*Avant-projet de*  
**Politique de protection  
et de mise en valeur des  
milieux naturels**



**Montréal...**  
*naturellement*

Février 2004

## Un riche patrimoine naturel riche

*à protéger et valoriser*

### **Montréal naturellement**

**n'est que l'une des initiatives visant la  
mise en valeur de l'ensemble des  
espaces vert et bleu de Montréal**

Les cours d'eau entourant l'île, les bois, les arbres bordant les rues, les parcs et les espaces verts sont parmi les éléments du patrimoine vert et bleu de Montréal

#### **Initiatives en cours:**

- La politique du patrimoine
- La politique de l'arbre
- La stratégie sur le développement durable
- Les projets de réseaux vert et bleu
- Le plan d'urbanisme



## Montréal naturellement vise plus spécifiquement la protection et la mise en valeur :

### Une mosaïque de milieu

- ◆ des bois
- ◆ des friches
- ◆ des champs
- ◆ des milieux hydriques (cours d'eau et lacs)
- ◆ des marais et marécages

*Particulièrement dans des ensembles de plus de 15 hectares propices à une plus grande biodiversité*



## Le contexte de la politique

- ◆ Après des dépenses totalisant 120 M\$, un moratoire sur l'acquisition d'espaces naturels est décrété en 1992
- ◆ Depuis 1992, la perte annuelle de bois est d'environ 75 hectares
- ◆ Le moratoire est maintenant levé mais il ne reste que 1600 hectares de surfaces boisées dont 1000 hectares présentant un intérêt particulier

### *Développer ou conserver ... un choix déchirant*

- ◆ 83% des Montréalais considèrent la conservation des milieux naturels extrêmement ou très importante, plusieurs sont prêts à contribuer financièrement



## Les défis

- ◆ Préserver les meilleurs éléments de notre patrimoine naturel
- ◆ Multiplier les lieux de contact avec la nature pour les citoyens
- ◆ Préserver les revenus fiscaux
- ◆ Minimiser les coûts d'acquisitions



## Les objectifs de la Politique



Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal

Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes présents

Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie

## OBJECTIF 1

Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal

- ◆ L'objectif : protéger 8% sur tout le territoire dont 6 % en milieux terrestres (rives, bois, etc.)



### *Démarches pour atteindre l'objectif*

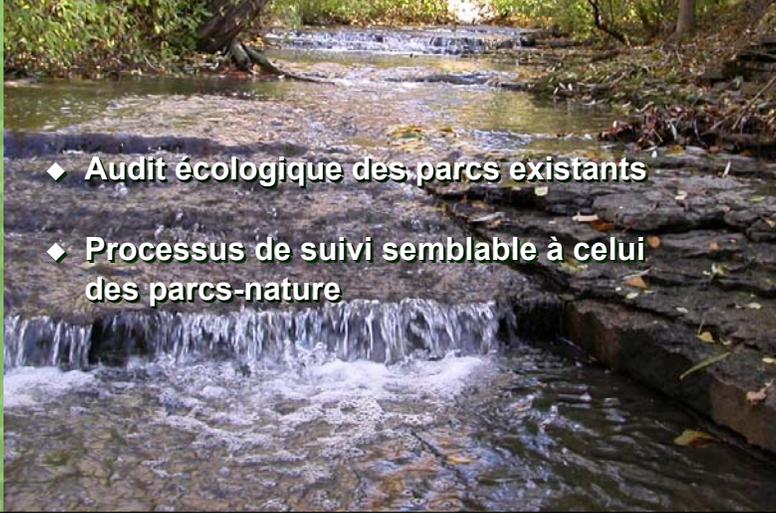
- 1 Établissement de projets de conservation dans des secteurs de grande valeur écologique d'une superficie de 15 hectares et plus
- 2 Application de mesures de protection le long des rives des cours d'eau, dans les milieux humides et hydriques
- 3 Établissement des zones de protection des milieux naturels dans les parcs de la Ville



## OBJECTIF 2

Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes présents

- ◆ Audit écologique des parcs existants
- ◆ Processus de suivi semblable à celui des parcs-nature



## OBJECTIF 3

Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie

Une occasion de bonifier la qualité de l'environnement tout en valorisant le potentiel fiscal

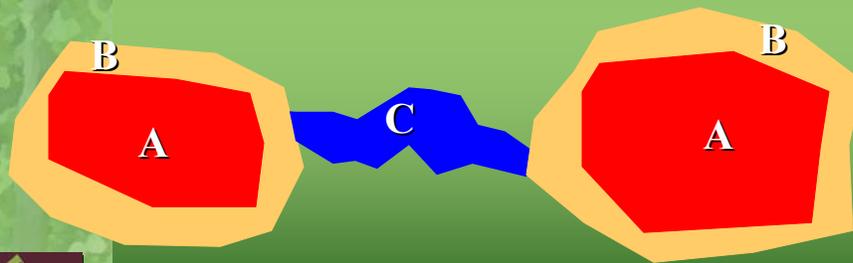
- ◆ Reconnaissance de la valeur économique au même titre que la valeur écologique
- ◆ Changement dans les façons de faire
- ◆ Projet intégrant des objectifs écologiques, économiques et fonctionnels





## Ensemble écologique

- A ) Zone noyau : foyer de biodiversité à protéger
- B ) Zone tampon : zone de protection de la zone noyau
- C ) Couloir : corridor reliant les zones noyaux entre elles



## Les axes d'intervention

- 1 Concertation relative à des écosystèmes viables
- 2 Cadre réglementaire en appui à la protection des milieux naturels
- 3 Gestion écologique des milieux naturels dans les parcs
- 4 Stratégie foncière
- 5 Programmes de soutien aux partenaires
- 6 Participation active des citoyens



